

souvent, les témoins comparaisant devant ces comités eux aussi apprennent certaines choses. Mais il y a une chose souhaitable selon moi et, nous devons bien cela à nos concitoyens, me semble-t-il, c'est que les témoins comparaisant devant ce comité, en particulier ceux qui représentent les banques à charte du Canada, parlent du régime monétaire de manière un peu moins simpliste.

C'est une tâche à laquelle le Crédit social s'est attelé depuis longtemps au Canada; il nous a fallu du temps avant de faire comprendre aux Canadiens qu'un régime monétaire n'est pas la chose anodine qu'on voudrait nous faire croire; que l'argent n'est pas comme on le laisse souvent entendre un bien comme les autres biens et qu'un grand nombre des comparaisons dont on s'est amplement servi dans ce comité sont spécieuses; que l'argent est créé bien autrement qu'on nous l'a si souvent répété et qu'il est pas trop simpliste de résumer les opérations bancaires et la manière dont l'argent est créé en disant que les banques ne prêtent que les dépôts dont on leur confie la garde. C'est la méthode éducative que les membres du Crédit social appliquent depuis longtemps et, si l'on en juge par la plupart des témoignages au comité, nous devons encore, pendant longtemps, poursuivre nos efforts dans ce domaine.

Mais nous faisons vraiment du progrès, et nous savons que certaines mesures préconisées par le Crédit social depuis le début, ont été appliquées en partie. On en a parlé dans le débat de la loi sur la Banque du Canada. Nous savons que la Banque du Canada a pu aidé à acquitter les intérêts sur la dette nationale, et c'est une économie pour les Canadiens. Nous espérons cependant, pour moi, j'en suis sûr—que les Canadiens un jour s'intéresseront davantage à cette question, au fur et à mesure de l'augmentation de l'intérêt sur la dette publique. Cette année, d'après les crédits qui viennent d'être présentés, elle atteint \$1,250,213 milliers de dollars.

Un montant aussi exorbitant doit porter les Canadiens à réfléchir. S'ils examinent le diagramme que de nombreux journaux ont publié et qui laisse voir la fragmentation du dollar canadien et s'ils portent leur attention sur le pourcentage consacré au service de la dette nationale, les Canadiens reconnaîtront indubitablement que la thèse que le parti créditiste soutient depuis si longtemps repose sur une base beaucoup plus permanente que les propositions du ministre des Finances ou des témoins qui ont déposé au nom du monde bancaire devant le comité.

• (3.40 p.m.)

Je sais que lorsque nous avons interrogé ces témoins, nous ne pouvions compter sur des réponses aussi franches que celles qui furent faites dans les années 30, alors qu'un autre gouverneur de la Banque du Canada comparaisait au comité; les témoins d'alors ont admis en toute franchise ce qu'il en était du rôle des banques à charte dans la création de l'argent. Je le répète, on est lent à apprendre sa leçon, et les tenants du système actuel ne sont pas portés à fournir des réponses franches.

L'une des caractéristiques intéressantes qu'on a pu observer au comité réside dans les longues périphrases que certains témoins ont employées pour éluder les questions portant sur la politique monétaire et la création de l'argent.

Les membres de notre parti ne nient pas qu'il soit nécessaire de mettre au point la loi sur les banques. Nous reconnaissons l'importance d'aligner notre législation sur une société technologique au rythme toujours plus rapide. D'autre part, la présente mesure se fait attendre depuis déjà trop longtemps.

Nous applaudissons à certaines parties de la loi sur les banques. Ainsi, les articles sur les hypothèques qui permettront aux banques à charte de prendre pied dans ce domaine; jusqu'ici l'habitation a été l'un des secteurs les plus négligés de l'industrie canadienne. Cette négligence, plus marquée que jamais, a atteint le point critique. Une immigration accrue a entraîné une pénurie aiguë de logements. Les défenseurs des logements sociaux veulent que le gouvernement devienne beaucoup plus actif dans l'industrie du logement. Nous en sommes là.

Je ne parviens pas à comprendre que même des représentants socialistes à la Chambre puissent faire cette suggestion. Ils devraient savoir, d'après ce qu'ils lisent sur l'État socialiste de Suède qu'on nous cite si souvent en exemple et dont la population est beaucoup moins élevée et beaucoup plus stable, beaucoup plus statique que la nôtre, qu'il souffre d'une pénurie persistante de logement, qui empire sans cesse. Si le logement public et la philosophie socialiste étaient la solution à la pénurie de logements, la Suède serait certes le pays qui pourrait nous prouver que telle est la façon de régler le problème du logement. Toutefois, je sais par expérience personnelle, ayant visité ce pays en 1962, qu'on ne cesse de